CONSEIL MUNICIPAL

<u>Séance n°05 du 05</u> Juin 2008

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 30 mai 2008 Date d'affichage : 30 mai 2008

Nombre de conseillers : En exercice : 29

Présents : 27 Votants : 29

L'an deux mil huit, le cinq juin à dix neuf heures, le conseil municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de madame Elvira JAOUEN, maire.

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

Mme Elvira JAOUEN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, M. Didier DAGUE, Mme Francelyse ADAM, M. Yves RIPOCHE, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, M. Amar HADDOU, Mme Maryse TURC, M. Alain WURTZ, Mme Marie-France TRONEL, M. Pascal HOUEIX, The Hung PHAM, Mme Isabelle THENON, M. Christophe PRAS, M. Hussen KEBE, M. Christophe LHARDY, Mme Sandra POPIELUCH, Mme Linda HELLA, Mme Anne-Claire LE BOLLOCH, M. Régis GENET, Mme Joëlle BIBAS, M. Antoine VANDAELE, Mme Bénédicte DEREN, M. Christian TAXIL.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Séverine AUBERT pouvoir à M. Christophe PRAS
Mme Monique HERVE pouvoir à Mme Bénédicte DEREN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Francelyse ADAM a été désignée secrétaire de séance.

La Maire procède à l'appel des conseillers à 19h00.

Madame la maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

Approbation du procès verbal du conseil municipal des 03 et 10 avril 2008

L'approbation du procès verbal du 3 avril 2008 est reportée au prochain conseil municipal.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du 10 avril 2008.

01 - Bail commercial de l'immeuble sis au 11 rue Raymond Berrivin

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

02 - Décision modificative n°1 au budget primitif 2008

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°1 au budget 2008.

03 - Demandes de subventions au titre de la réserve parlementaire

Le conseil municipal, à la majorité, par 23 voix pour et 6 contre (Mmes et Ms Régis GENET, Monique HERVE, Joëlle BIBAS, Antoine VANDAELE, Bénédicte DEREN, Christian TAXIL), approuve la décision modificative n°1 au budget 2008.

<u>04- Demande de subvention dans le cadre d'achat de matériel informatique pour les</u> écoles

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la Maire à demander une subvention auprès du Conseil Général pour l'achat de matériel informatique pour les écoles.

<u>05 - Marché « Terrain de football : transformation du terrain en schiste en terrain de football en gazon synthétique »</u>

Le conseil municipal, à la majorité, par 24 voix pour, 4 contre (Mmes et Ms Monique HERVE, Antoine VANDAELE, Bénédicte DEREN, Christian TAXIL), 1 abstention (M. Régis GENET), et une non participation (M. Christophe LHARDY), approuve la décision de la commission d'appel d'offres.

<u>D6- Marché « Balayage et nettoiement du domaine communal » : signature de l'avenant</u> n°1

Le conseil municipal, à la majorité, par 25 voix pour et 4 contre (Mmes et Ms Monique HERVE, Antoine VANDAELE, Bénédicte DEREN, Christian TAXIL),

APPROUVE l'avenant n°1 au marché passé avec la société SEPUR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h20.

Flvira JAOUFN

Maire